

Informations de base	
<b>2023/2776(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exigences en matière d'étiquetage énergétique applicables aux climatiseurs, aux sources lumineuses, aux appareils de réfrigération et aux appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe: modification de certains règlements délégués	
Complétant <a href="#">2015/0149(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	
3.60.08 Efficacité énergétique	
4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
06/07/2016	Dossier renvoyé a la commission compétente		
04/07/2023	Publication du document de base non-légalitatif	C(2023)04094	
04/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/09/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		